



## RUR@CT

### CONFERENCE-DEBAT COHESION TERRITORIALE du 20 Février 2009 à Limoges

#### Synthèse des discours et débats

#### **Discours inauguraux**

**Jean-Paul DENANOT (Président du Conseil Régional du Limousin) :** a souhaité proposer une réponse au livre vert de la Commission Européenne au nom des partenaires du réseau.

« Cette contribution n'a pas pour objet de s'inscrire dans une opposition entre territoires ruraux et territoires urbains. Elle n'a pas non plus pour objet de mettre en opposition la PAC et le développement rural. Elle a pour objet d'apporter les propositions d'une groupe de réflexion qui travaille depuis plusieurs années et que nous représentons aujourd'hui sur la problématique rurale au sens large ».

« Un des enjeux majeurs pour poursuivre la construction européenne est de renforcer les objectifs de cohésion sociale et territoriale ».

« L'ensemble des régions d'Europe a des atouts qu'il faut valoriser à travers une politique territoriale adaptée ».

« En tant que région à dominante rurale, nous réaffirmons un manque de politique rurale au sens large au niveau Européen [...] nous demandons qu'il y ait une prise en compte de la « politique de développement rural » au sein des politiques territoriales en complément d'une politique différenciée de développement agricole ».

**Rosy FARGES (Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales) :**

« La cohésion territoriale a intégré les rangs des priorités de la Présidence française ».

« La cohésion doit permettre de rechercher un point d'équilibre spatial, économique, social et environnemental dans un souci d'équité ce qui implique une approche multisectorielle, transversale et multi-niveaux des politiques de développement et de toutes les politiques ayant un impact sur tout le territoire ».

« Nous devons nous demander comment nos territoires peuvent nous unir, comment ils peuvent contribuer à forger une identité européenne ».

« 3 piliers de la politique de cohésion territoriale : la gouvernance, le territoire et le projet ».

## **Présentation du Livre Vert sur la cohésion territoriale :**

**Patrick SALEZ, DG REGIO**

« Une contribution venant des territoires ruraux manquait, d'où l'importance de la réflexion menée par le réseau RUR@CT ».

« Deux grands principes de cette politique de cohésion voulue intégrée :

- l'intégration des territoires, urbains et ruraux,
- l'intégration des politiques, sectorielles et de cohésion ».

« 3 grands principes de la cohésion territoriale orientés autour des 3C :

- concentration, on fabrique de la richesse en la concentrant, mais on doit éviter une concentration trop excessive qui créerait des inégalités et des externalités négatives;
- connexion, les territoires doivent être connectés entre eux aussi bien du point de vue matériel qu'immatériel;
- coopération, vue dans un sens large entre territoires ».

« En guise de conclusion, il faut retenir 3 éléments de ce Livre vert :

- le territoire et la géographie comptent, les politiques doivent donc être adaptées,
- la contradiction entre les échelles territoriales est à résoudre,
- une combinaison entre les objectifs de cohésion territoriale et les objectifs de compétitivité est à trouver. »

## **La cohésion territoriale en Europe : quels enjeux et quel rôle des Régions ?**

**Claude TREMOUILLE (Limousin, France) :** « La cohésion territoriale est basée sur deux principes: l'équité et la solidarité ».

« On ne peut pas dissocier la cohésion territoriale de la cohésion sociale et économique ».

**Christophe MOREUX (AFCCRE) :** « La cohésion territoriale repose sur 3 piliers, qui constituent les piliers d'un pacte territorial entre l'Europe et élus locaux et régionaux :

- un développement équilibré et durable de l'ensemble des territoires européens, tous ont un rôle à jouer ;
- des services publics de qualité et accessibles à tous ;
- des bases politiques de la citoyenneté européenne qui soient bien ancrées dans toute l'Europe ».

« Le territoire européen ne sera pas cohérent si nous ne travaillons pas sur la promotion du projet européen auprès du citoyen ».

**José-Luis SANCHEZ TERUEL (Junta Andalusia, Espagne) :** « ce sont les ressources spécifiques et les produits locaux qui différencient les territoires, il faut donc les valoriser et exploiter ces potentiels en innovant pour rendre les territoires attractifs et plus compétitifs ».

**Herbert MANLEY (Cheshire, Royaume-Uni) :** « Il est essentiel d'entretenir le sentiment d'appartenance de la population à la communauté en les faisant participer aux différents projets de développement ».

« Les territoires sont tous différents, il faut donc les laisser se développer avec leur propre méthode en leur laissant une certaine marge de manœuvre et sans leur imposer une politique globale. ».

« Il faut faciliter la coopération entre les communautés rurales plutôt que la concurrence ».

**Thomas ANDERSSON (ARE, Jämtland, Suède) :** « Le manque de volonté politique est le principal problème ».

**Santina DRIESEN (Flandre orientale, Belgique) :** « Les zones rurales périurbaines subissent la pression des villes ». « Il faut favoriser l'approche « bottom-up », du bas vers le haut, dans la cohésion territoriale ».

**Zoltan BALOGH (Nord Grand Plaine, Hongrie) :** « Le livre vert parle trop des réseaux urbains, nous voulons voir plus de relations entre les villes et les zones rurales ».

« Le point le plus important du débat est de souligner la distinction faite entre les fonds dédiés à la cohésion territoriale (DG REGIO) et ceux dédiés au développement rural (DG AGRI), il est indispensable de combiner ces fonds pour une meilleure cohérence et efficacité des politiques. »

**Claude TREMOUILLE (Limousin, France) :** « Il faut raisonner en terme de besoins, une communauté rurale a besoin avant tout de services accessibles à la population, et ceux-ci sont mis en danger par les autorités nationales ».

**Christophe MOREUX (AFCCRE) :** « La mise en œuvre des services publics locaux devraient être placée sous la responsabilité des élus locaux »

**Alexandre VINCIGUERRA (ODARC, France) :** « On ne manque pas dans nos régions de stratégies ou de porteurs de projets pour arriver à faire du développement rural, ce dont on manque, c'est de financements ».

« Trois grandes voies pour améliorer nos ressources financières :

- pouvoir associer des financements privés à l'effet de levier créé par les fonds européens, les zones rurales n'intéressant plus les investisseurs;
- élargir l'intersection entre les différents fonds : FEDER et FEADER;
- influencer sur la modulation entre le premier et le deuxième pilier de la PAC, et sur la régionalisation des aides. »

**Christophe MOREUX (AFCCRE) :** « Nous avons toujours été défavorables à la création du deuxième pilier de la PAC qui implique le financement d'une politique destinée à être transversale par une politique sectorielle, et qui met en danger le premier pilier, que nous souhaitons conserver ».

**Claude TREMOUILLE (Limousin, France) :** « Pourquoi ne pas regrouper les fonds dédiés au développement rural et les régionaliser ? ».

**Alexandre VINCIGUERRA (ODARC, France) :** « La Corse a un programme de développement rural spécifique, ce qui lui permet d'adapter ses politiques, l'échelon régional allie souplesse et proximité, c'est une solution qu'il faut optimiser ».

**Claude TREMOUILLE (Limousin, France) :** « Le niveau régional est le plus apte à mener les politiques de développement car il connaît le mieux les spécificités des territoires ».

**Thomas ANDERSSON (ARE, Jämtland, Suède) :** « L'échange d'expériences permet de construire des ponts entre les politiques ».

### **Commentaires et réactions :**

**Patrick SALEZ, DG REGIO :** « Sur la question du budget, je ne fais pas partie des gens qui considèrent qu'il y a un manque de fonds. Si l'on considère ce qui est véritablement distribué aux territoires par le FEADER (axe 3 et Leader), c'est 17 à 18 milliards, en ce qui concerne le FEDER, des calculs récents montrent qu'environ 20% du budget total de la politique de cohésion est destiné aux zones rurales, ce qui fait approximativement 70 milliards d'euros, donc certes il n'y a peut être pas de politique propre au développement rural mais il y a un budget énorme qui sert les territoires ruraux ».

« Quatre éléments importants sont à rappeler, premièrement, le 2e pilier de la PAC a été réduit de 25% par le Conseil Européen, deuxièmement, les Etats membres ont bloqué au maximum l'élévation du montant de la modulation soutenue par la Commission Européenne, troisième aspect sur les 5 mesures ciblées sur le développement rural qui étaient proposées pour le FEDER, toutes ont été supprimées par le Conseil, quatrième point, dans l'utilisation de l'axe 3 du FEADER, les pays ont réduit le seuil de 15% proposé par la Commission à 10%. Ma question finale est donc la suivante, est-ce que c'est l'UE ou les Etats membres qui freinent les mesures de développement rural ? ».

**Maarten VERGAUWEN, DG AGRI :** « Il n'y a pas de développement rural sans agriculture, en même temps, le développement rural, c'est beaucoup plus que l'agriculture ».

« Le 1er pilier c'est 300 milliards d'euros, et aujourd'hui, le 2e pilier c'est 92 milliards d'euros ».

**Patrick SALEZ, DG REGIO:** « Il faut que [RUR@CT](#) effectue un véritable rôle de lobbying politique auprès de DG REGIO, il y a trop de réseaux urbains, il faut rééquilibrer ceci ».

« L'objectif de coopération va être conforté en terme de budget et les réseaux comme [RUR@CT](#) ont de forte chance d'obtenir des financements d'autant plus s'ils sont innovants ».

## **Débat avec la salle**

**Georges LABAZEE (Aquitaine, France):** « La crainte aujourd'hui au niveau de nos territoires et de nos collectivités, c'est qu'après le bilan de santé de la PAC et les échos du moment sur le fait qu'on risque de réduire la partie disons « pure » des crédits européens consacrés à l'agriculture, on impacte, par un effet de rattrapage, ses moindres sommes sur le développement rural et que les crédits prévus pour le développement rural glisse vers le 1er pilier. Quelles sont les assurances que nous pouvons avoir, acteurs du monde rural, pour poursuivre notre travail et mener à bien les dispositifs que nous avons élaboré ? ».

**Patrice BAILLEUX, DG REGIO:** « L'axe 3 du FEADER, mesures au profit de la diversification, de la création d'emploi et de l'amélioration de la qualité de vie, correspond très souvent à des mesures que nous pouvons financer au niveau du FEDER et qui donc peuvent être facilement régionalisées ».

« La Commission Européenne dispose de ressources qu'il faut à tout prix mettre en œuvre, les taux d'utilisation des fonds sont trop faibles, notamment en France ».

**Joël SOURSAC, (Chambre d'Agriculture du Limousin, France):** « Les agriculteurs ont aussi besoin d'une ruralité vivante et forte, je fais partie des quelques rares professionnels agricoles qui considèrent qu'il n'y a pas assez d'argent sur le 2<sup>e</sup> pilier de la PAC ».

« C'est le 2<sup>e</sup> pilier qui peut supporter une politique territoriale forte dans les zones rurales et contribuer au maintien des services publics de proximité, notamment l'accès à la culture, il faut faire aujourd'hui des dizaines de kilomètres pour accéder aux services culturels ».

**Claude TREMOUILLE (Limousin, France):** « Les points qui ont été abordés et qui sont revenus le plus souvent au cours de cette discussion ont permis d'établir des besoins, besoins en termes d'accès, d'infrastructures, de services pour les populations rurales, besoins sur tout ce qui touche les problématiques communes, comme les changements climatiques.

« Il faut développer les partenariats pour enrichir les complémentarités entre zones urbaines et zones rurales, agriculture et développement rural, rien ne s'oppose. [RUR@CT](#) est basée sur ce principe de partenariat, et doit maintenant passer à l'étape de la mise en œuvre opérationnelle du transfert d'expériences. C'est ce que les régions partenaires feront à Bruxelles le 30 Avril prochain où seront conviés les représentants des différentes institutions européennes ici présentes. »